

**COMpte-rendu de la réunion du conseil portuaire
du 14 novembre 2026**

Lieu Mairie de Gatteville-le-Phare

Membres du conseil portuaire		
Prénom et nom	Organisme	Pr Ex
Membres du conseil portuaire		
M. Yvan Taillebois	Président	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Représentants du conseil municipal de Gatteville-le-Phare (Roubaré)		
Mme Christine Léonard	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Mme Marie-Noëlle Le Borgne	Suppléante	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Représentant du conseil municipal de Fermanville (Ports Lévi et Pignot)		
Mme Nicole Belliot-Delacour	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
M. Nicolas Lemarchand	Suppléant	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Représentants du conseil municipal de Digosville (Le Becquet)		
M. Jean-Pierre Estace	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Mme Martine Coutanceau	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Représentant du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin (Le Becquet)		
Mme Muriel Jozeau-Marigné	Titulaire	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
M. Quentin Lagallarde	Suppléant	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Représentants personnel gestion des ports		
M. Thierry Leteissier	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
M. Arnaud Leroux	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Représentant de l'activité pêche		
M. Michel Travers	Titulaire	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
M. Stéphane Lefevre	Titulaire	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean Nicolas Doucet	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Poste à pourvoir	Suppléant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Représentants de l'activité plaisance		
Port du Becquet		
M. Alain Chartier	Titulaire	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
M. Alexandre Hamel	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
M. Gérard Goueslain	Suppléant	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
M. Rodrigue Malo	Suppléant	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Port Lévi		
M. Richard Berger	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
M. Serge Boivin	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Port Pignot		
M. Jack Letellier	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
M. Jean-Claude Legat	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Poste à pourvoir	Suppléant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Port de Roubaré		
M. Jacques Lavenan	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
M. Claude Maunoury	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
M. Rémi La Roque	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autres participants		
Prénom et nom	Organisme	Pr Ex
M. Daniel Denis	Conseiller départemental	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Mme Stéphanie Coupé	Conseillère départementale	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
M. Gilles Lelong	Conseiller départemental	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
M. Stéphane Gautier	Directeur de la mer, des ports et des aéroports	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Le conseil portuaire des ports du Val-de-Saire s'est réuni le 14 novembre 2025, à la mairie de Gatteville-le-Phare, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental.

M. Taillebois remercie les participants pour leur présence, demande à M. Leteissier de procéder à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 mai 2025

M. Taillebois demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu. Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Port du Becquet

2. Rapport partiel d'activité

M. Leteissier présente le rapport partiel d'activité 2025, comprenant les travaux réalisés en 2025 depuis le dernier conseil portuaire. Ces travaux ont été réalisés en régie par l'agence portuaire nord.

Certaines réparations sont liées à des actes d'incivilité.

M. Lelong demande que la police municipale soit informée lorsque des actes d'incivilité sont constatés.

M. Leteissier précise que 2 échelles vont être livrées et seront à poser sur le port à la place d'échelles usagées. Des échanges seront organisés avec l'association afin de déterminer les emplacements de pose précis.

M. Lelong demande en quelle matière sont réalisées les échelles.

M. Leteissier répond que les échelles sont en acier galvanisé.

M. Letellier indique que l'acier galvanisé n'a plus la même qualité qu'auparavant et que les nouvelles échelles dureront moins longtemps que les anciennes.

3. Questions diverses

M. Leteissier informe qu'une réunion est prévue le 19 novembre au commissariat de police sur le sujet des incivilités et de l'éventuel recours à la vidéosurveillance. Il informe qu'il ne pourra pas y participer et que la police municipale s'est excusée également.

M. Lelong précise qu'il existe quelques équipements de vidéoprotection sur le territoire de la commune de Cherbourg, dont au port Chantereine, mais qu'il n'y a pas de volonté d'étendre ces dispositifs par manque de moyens pour exploiter les images.

M. Estace demande où en est le projet de passage en zone 30 de la voirie du port.

M. Leroux répond que ce projet était à l'initiative de la commune de Cherbourg-en-Cotentin qui souhaitait assurer des continuités d'itinéraires.

M. Lelong indique qu'il prendra contact avec les services communaux concernés pour savoir où en est la démarche.

Port Lévi

4. Rapport d'activité

M. Leteissier présente le rapport partiel d'activité 2025, comprenant les travaux réalisés en 2025 depuis le dernier conseil portuaire. Ces travaux ont été réalisés en régie par l'agence portuaire nord.

5. Questions diverses

M. Berger sollicite du département la mise en place d'un pavillon à l'effigie du Département de la Manche.

M. Gautier répond qu'il fera une demande à la direction de la communication du Département pour les ports Lévi, Pignot et Roubary, afin que des pavillons soient mis en œuvre pour le printemps prochain.

M. Doucet informe que la bouée couronne de la grande jetée est à changer car elle a été récupérée sur la plage.

Port Pignot

6. Rapport d'activité

M. Leteissier présente le rapport partiel d'activité 2025, comprenant les travaux réalisés en 2025 depuis le dernier conseil portuaire. Ces travaux ont été réalisés en régie par l'agence portuaire nord.

7. Questions diverses

M. Legat demande si le panneau pour signaler les places réservées aux remorques sera posé prochainement.

M. Leteissier répond qu'il sera posé avant la fin de l'année 2025 mais que le positionnement envisagé ne lui paraît pas être le meilleur. Il propose de le poser en biais en amont des places de stationnement.

MM. Letellier et Legat sont d'accord avec ce positionnement qui évitera que le panneau soit masqué par les véhicules en stationnement.

M. Leteissier informe qu'une réunion est organisée le 3 décembre au sujet du stationnement des bénévoles de la SNSM.

M. Letellier indique que l'association des usagers du port n'est pas invitée.

Mme Belliot Delacour précise que la réunion est organisée à l'initiative du conservatoire du littoral qui est dans une démarche positive de négociation et d'échanges.

Port de Roubary

8. Rapport d'activité

M. Leteissier présente le rapport partiel d'activité 2025, comprenant les travaux réalisés en 2025 depuis le dernier conseil portuaire. Ces travaux ont été réalisés en régie par l'agence portuaire nord.

Il précise que les travaux de rebouchage des trous présents sur le terre-plein seront réalisés la semaine prochaine.

M. Lavenan demande s'il serait possible de mettre du tout-venant au niveau des annexes.

M. Leteissier répond que cela sera réalisé également.

9. Questions diverses

M. Lavenan informe que M. Jean va arrêter son activité en raison de problèmes de santé. Son activité va être reprise par un autre pêcheur sur le même poste.

M. Lavenan informe également que l'association ne souhaite pas donner suite à la demande de modification du règlement intérieur sur les mouillages au niveau des quais. Ces mouillages doivent rester réservés aux professionnels.

Il informe également que 4 plaisanciers arrêtent et qu'il n'y a pas de liste d'attente sur le port de Roubary. Il mentionne que l'obligation de déclaration des prises de pêche ne va pas améliorer la situation. La déclaration est à faire dans la journée pour le Lieu et le Bar.

M. Lelong précise que l'occupation des ports est un sujet au niveau national. Dans tous les types de port, les pratiques des plaisanciers ont changé. Cela pose un problème d'équilibre financier. Il faut chercher une organisation différente et peut-être proposer des abonnements différents (période estivale uniquement).

M. Letellier confirme que l'ouverture des autorisations de pêche et la complexité des règlements n'aident pas à attirer de nouveaux plaisanciers. Il mentionne que les affaires maritimes ne sont elles-mêmes pas toujours au courant de la réglementation. Il confirme que des plaisanciers seraient intéressés pour une place pour seulement 3 mois.

M. Boivin demande à ce qu'une mise à jour régulière des textes réglementaires soit disponible sur le site officiel des affaires maritimes.

M. Letellier informe que l'association des usagers du port Pignot fait une veille réglementaire et transmet les informations réglementaires à ses adhérents.

M. Lelong mentionne que les associations devraient adresser un courrier aux affaires maritimes avec copie aux parlementaires.

M. Letellier indique qu'il est membre du comité départemental des pêches. Il indique qu'il portera l'attention du comité sur ce sujet.

M. Lelong indique qu'il faut avoir recours à tous les canaux possibles.

M. Gautier confirme que cela constitue un frein à la pratique de la plaisance.

M. Letellier mentionne que les anciens plaisanciers ont plus de mal à s'adapter que les jeunes. Il constate un usage beaucoup plus important de la cale par des personnes qui viennent avec une remorque qu'auparavant. Elle est aussi utilisé pour la mise à l'eau des pêcheurs professionnels au thon.

M. Lavenan alerte sur les trous en formation au niveau des enrochements.

M. Leteissier répond que ces trous sont connus et sont sous surveillance.

M. Lelong remercie les services car les ports sont bien entretenus et mentionne qu'il est très important de les conserver en l'état. Il remercie également les associations qui aident à maintenir ces ports dynamiques.

M. Gautier confirme que les ports sont importants pour l'image et pour l'attractivité du Val-de-Saire.

10. Tarifs 2026

Les tarifs 2026 affichent une augmentation de 0,99%, correspondant à l'inflation.

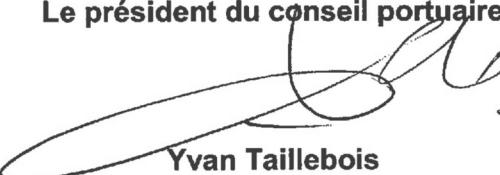
Le coût d'un contrat annuel sera, en 2026, de 140,25 €.

M. Gautier confirme que la redevance pour tous les ports du Val-de-Saire sera désormais calculée sur le nombre réel de places occupées sans minimum de perception.

En l'absence d'autres questions, **M. Taillebois** remercie les membres présents et lève la séance.

Saint-Lô le 19 janvier 2026

Le président du conseil portuaire



Yvan Taillebois



PORTS DU VAL DE SAIRE

Conseil portuaire du 14 novembre 2025



Approbation du compte rendu de la dernière réunion

PORT DU BECQUET

DOMAINE ECONOMIQUE

Le port du Becquet est consacré à la pêche et à la plaisance avec 82 postes.
Trois postes sont réservés pour les pêcheurs professionnels.

DOMAINE TECHNIQUE

Travaux effectués par l'équipe d'entretien de l'agence portuaire

- nettoyage mensuel des cales ;
- entretien des bordures et des terre-pleins ;
- peinture zone parking ;
- réparation trous « petite cale » ;
- reprise signalétique ;
- réfection et remplacement d'échelles.

PORT DU BECQUET

DOMAINE TECHNIQUE



Incivilité_!!!!!!!!!!!!!!



PORT DU BECQUET



QUESTIONS DIVERSES *

DOMAINE ECONOMIQUE

Le port Lévi est consacré à la pêche pour **75 postes**. 3 postes de pêcheurs professionnels dont un occupé.

DOMAINE TECHNIQUE

Travaux effectués par l'équipe d'entretien de l'agence portuaire

- nettoyage des cales et escaliers ;
- entretien terre-plein ;
- remise en état des défenses escaliers;
- remise en état de la signalétique.

PORT LEVI



QUESTIONS DIVERSES

DOMAINE ECONOMIQUE

Le port Pignot est consacré à la pêche et à la plaisance pour 19 postes. Un poste est réservé à la pêche professionnelle.

DOMAINE TECHNIQUE

Travaux effectués par l'équipe d'entretien de l'agence portuaire

- nettoyage des cales ;
- entretien des bordures, terre-plein et cale (remise en place d'une plaque).

PORT PIGNOT



QUESTIONS DIVERSES

PORT DE ROUBARY

DOMAINE ECONOMIQUE

Le port de Roubary est consacré à la pêche et à la plaisance pour 42 postes dont :

- 5 postes professionnels (2 occupés)
- 37 postes pour la plaisance
- 1 poste de secours (en supplément)

DOMAINE TECHNIQUE

Travaux effectués par l'équipe d'entretien de l'agence portuaire

- nettoyage mensuel de la cale ;
- maçonnerie musoir ;
- entretien terre-plein.



PORT DE ROUBARY



QUESTIONS DIVERSES

PORTS DU VAL DE SAIRE

TARIFS 2026

Conformément aux arrêtés portant renouvellements d'autorisations d'occupations temporaires du domaine public portuaire, les gestionnaires doivent à ce titre, s'acquitter d'une redevance calculée en fonction du nombre de mouillages.

Le montant de la redevance individuelle Rn sera actualisé chaque année en fonction de la variation de l'indice INSEE 001763852 publié au 1^{er} septembre (indice des prix à la consommation - Base 2015 - ensemble des ménages - France - ensemble hors tabac).

Formule d'actualisation :

$$R(n) = R(n-1) \times \frac{I(n-1)}{I(n-2)}$$

Pour 2026, le montant de la redevance s'élève donc par mouillage individuel à : **140,25 € (+ 0,99%)** (138,86 € en 2025)

PORTS DU VAL DE SAIRE

